



## PRÊT LOGEMENT : DEVENIR PROPRIÉTAIRE, C'EST TOUT NATUREL

Construction, acquisition ou rénovation : votre projet immobilier représente un investissement majeur qui demande une préparation parfaite et un partenaire financier de confiance.

C'est pourquoi à la BIL, nous vous proposons un accompagnement complet ainsi que toute une gamme de taux et une durée de prêt adaptée à vos capacités financières, vos besoins et votre mode de vie.

### Votre projet est unique : faites votre choix !

La BIL vous accompagne dans votre choix et vous propose 3 types de taux :

#### - Taux variable :

C'est la forme de financement la plus proche de l'évolution des marchés monétaires. Vos remboursements mensuels peuvent baisser lorsque les taux d'intérêt baissent. À l'inverse, ils peuvent augmenter si les taux d'intérêt augmentent.

#### - Taux fixe :

Formule totalement indépendante des fluctuations des marchés (sur 10, 15 ou 20 ans).

#### - Taux révisable :

Il permet de garder un taux inchangé pendant une période de 2, 3 ou 5 ans, au terme de laquelle vous pouvez à nouveau choisir entre taux fixe, variable et révisable.

### Vos avantages

- Suivi personnalisé
- Plusieurs formules de prêt à disposition
- Des durées de prêt variées
- Assurances liées à votre prêt disponibles à la BIL
- Aides de l'État pour votre projet immobilier
- Simulation et demande de prêt en ligne

C'est vous proposer plusieurs solutions de financement pour tirer les meilleurs avantages des différentes formules de taux disponibles sur les marchés.

Par exemple combiner un taux fixe sur une période donnée puis un taux variable pour que vous profitiez des conditions favorables des marchés.

Avec la prise en compte de vos besoins, de vos capacités financières et de leur possible évolution, comme priorités de votre Responsable de relation.

Choisissez ce qui vous convient le mieux avec un Responsable de relation !  
Contactez-nous au 4590 – 5000  
ou sur [www.bil.com](http://www.bil.com) et faites votre simulation et demande de prêt en ligne.



## Protégez votre famille

Grâce à l'assurance solde restant dû, en cas de décès, vos héritiers sont déchargés du paiement des mensualités du prêt. elle prend en charge intégralement ou partiellement le paiement du solde de votre prêt. vous pouvez également choisir des options qui vous protégeront en cas d'accident ou d'invalidité.

Ces assurances peuvent aussi vous faire bénéficier de réductions d'impôts.

Parlez-en à votre Responsable de relation BIL.

## Bénéficiez d'aides fiscales de l'État

L'État a mis en place une série d'aides fiscales ayant pour objectif de faciliter l'accès à la propriété. vous pouvez sûrement profiter par exemple de la réduction ou récupération de TVA, du crédit d'impôt sur les actes notariaux, de la déduction des intérêts débiteurs de votre prêt, etc.

Parlez-en à votre Responsable de relation BIL.

## Simuler votre projet, c'est le préparer

Pour bien préparer votre projet immobilier, profitez de notre outil de simulation en ligne : pratique, précis, rapide, vous pourrez facilement évaluer votre financement et même faire votre demande de prêt en ligne.

Rendez-vous sur [www.bil.com/prest-logement](http://www.bil.com/prest-logement)



Voir conditions des offres en agence. Les conditions appliquées au financements de projets dépendent des garanties et de l'objet à financer, le taux définitif appliqué ne peut être communiqué que sur présentation du dossier. Tout octroi de prêt est subordonné à l'acceptation de votre dossier. Les conditions de faveur de la présente offre ne sont pas cumulables avec d'autres faveurs ou avec des conditions spéciales offertes dans le cadre de campagnes promotionnelles éventuelles. Les informations mentionnées dans cette fiche sont fournies à titre purement indicatif. Ces informations sont publiées sans aucun engagement quant à leur caractère exhaustif, précis et actuel. Elles ne constituent en aucun cas une offre ni une sollicitation à l'achat ou à la vente. Elles n'ont aucune valeur de conseil juridique, comptable ou fiscal et ne valent que pour le moment où elles ont été données. Nos Responsables de relation sont à votre disposition en agence pour tout renseignement complémentaire.

Retrouvez notre documentation



Vos comptes sur GSM et tablette grâce à BILnet Mobile



Restez en contact avec la BIL sur



Banque Internationale à Luxembourg SA  
69, route d'Esch • L-2953 Luxembourg  
RCS Luxembourg B-6307  
T (+352) 4590-1 • F (+352) 4590-2010  
[contact@bil.com](mailto:contact@bil.com) • [www.bil.com](http://www.bil.com)